

**Assemblée Générale de la Société pour l'Étude de la Protection
de la Nature en Bretagne. 8 novembre 1981**
Station Biologique de Paimpont

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I — LE POINT SUR L'ASSOCIATION.

Le nombre des *membres* 1400 environ (1398 !).

Ce nombre est faible et ne correspond nullement à l'action et à la présence de la SEPNB au niveau régional. Nous avons déjà beaucoup discuté sur cette dure réalité. Il faut se fixer un objectif, retrouver 1000 adhérents en 1982 et s'en donner les moyens.

Les sections locales :

Toujours au nombre de 6 : 29 N et 29 S, 22, 56, 35 et 44, leur activité semble inégale. J'ai reçu les rapports d'activités des sections 56 et 44, rien des autres.

La section 29 N essaie de reprendre une activité (réunions mensuelles, conférences-débats, sorties naturalistes).

Conseil d'Administration :

Réunions trimestrielles, assiduité en baisse. Anne-Marie JÉGOU, BRIEN et Gilles BŒUF ne se représentent pas.

Bureau :

Réunions mensuelles. Assiduité des membres souvent beaucoup trop faible voire inexistante.

Gros problème pour le fonctionnement de la SEPNB. La cellule active demeure la même depuis longtemps. Le travail est énorme. La fonction de secrétaire général correspond à un poste à plein temps.

Le Personnel :

- Secrétaire.
- Aide-comptable à mi-temps.
- Animateur-ornithologue permanent (a démissionné au 31.8.81).
- Chargé d'études à mi-temps.
- Dans le cadre du Conservatoire botanique : deux chargés d'étude ; une documentaliste.
- Animateurs saisonniers sur les Réserves (Salariés et bénévoles).
- Deux objecteurs de conscience.
- + Un chargé d'études a été licencié au 30.6.81.
- + Le journaliste d'Oxygène a été licencié au 31.8.81 pour raisons économiques.
- + Trois subventions pour création d'emploi ont été affectées par le Ministère de l'Environnement (deux par la D.P.N., un par la D.Q.V.) avec des profils esquissés : deux développeront les tâches d'animation (c'était le souhait de l'A.G. de Saint-Viaud) ; un assurera la gestion des réserves dans une perspective plus dynamique.
- + Un nouvel animateur ornithologue permanent sera donc recruté dès que possible pour le Cap-Sizun. Il sera en 1982 assisté de deux naturalistes sur une période de cinq mois (emploi saisonnier).

En conclusion de ce chapitre, je soulignerai qu'il reste beaucoup de travail et un gros effort pour restructurer notre association et mettre en place une gestion efficace compatible avec les responsabilités des bénévoles qui en ont la charge.

Dans cette perspective, je puis indiquer que l'achat d'un petit ordinateur très prochainement devrait apporter un mieux être sensible.

L'avenir, c'est la reconnaissance du droit associatif et la délégation d'horaires.

2 — BILAN D'ACTIVITÉS DE LA S.E.P.N.B. EN 1981.

2.1. — *Le Bureau d'Etudes.*

- Le contrat « Limitation des populations de Goélands » n'a pas été renouvelé.
- Le contrat « Evolution des populations d'oiseaux marins nicheurs » est terminé depuis le 30 juin. Il est en cours de rédaction.
- Le contrat avec le Conservatoire de l'Espace Littoral pour le suivi des terrains acquis s'achèvera fin 1981.
- Le contrat « Zones humides intérieures » est le seul contrat en cours (échéance juin 1982).
- La section 44 a réalisé pour la DRAE une carte de l'avifaune de Loire-Atlantique.

2.2. — *Le Conservatoire Botanique de Brest.*

Survivance d'une structure qui manque de moyens en divers domaines et se sclérose. Gros problème. 1982 doit absolument voir apparaître des décisions majeures.

2.3. — *Les Réserves naturelles.*

Réunion de la « Commission réserves » les 26 et 27.9.81 à Lorient. Les informations majeures figureront dans l'annuaire des réserves 1981, qui sera résumé dans un prochain *Penn ar Bed*.

2.4. — *Actions diverses pour l'environnement.*

- Présence militante active de la section 44 sur divers points chauds du département : vallée de la Loire (port autonome, extraction de sable, centrale nucléaire), extension des mines d'uranium.
- Action de la section 56 pour limiter ou interdire la « chasse d'été » dans le Golfe.
- Interventions diverses de la section 56 en faveur du milieu dunaire. Réalisation d'un projet de réhabilitation des carrières Ducassou par J.-P. Ferrand.
- Participation à la réalisation de l'Eco-musée de l'Ile de Groix.
- Opération de réhabilitation d'un marais littoral à Trébeurden (22).
- Participation à l'« Opération littoral propre » conduite par le Rotary de Concarneau à Douarnenez.
- Collaboration avec la commune de Sérent (section 56) pour la sauvegarde d'une tourbière. Coup de chapeau à cette municipalité pour cette décision qui est une grande première !
- Nouvelles : Ile Dumet mise en réserve... à goélands ?
Projets à Massereau et Mesquer en Loire-Atlantique.
Projet original sur les landes de Locarn près de Callac (section 22) associant chasseurs, motards tous terrains et naturalistes !

2.5. — *Actions éducatives - Animation.*

- Actions classiques désormais sur les Réserves naturelles de la SEPNEB ou à proximité.
Nouveau point d'animation à la Pointe du Grouin bien fréquenté en juillet surtout.
Les 40.000 visiteurs de la réserve M.-H. Julien posent des problèmes d'animation que la commission réserves étudie.
- Actions nouvelles et ponctuelles au Falguérec (56) et à Bilheric Er Fons à l'Ile de Groix.
- Classes vertes et animations en milieu naturel ont débuté en Loire-Atlantique au Château de La Pinelais et à Bois Joubert avec la ville de Rézé.
- Actions éducatives diverses en zones humides :
Machecoul (section 44), Baie d'Audierne (Alain Thomas), Trébeurden (22) et littoral du Morbihan (section 56) et sur le milieu dunaire (section 56).
Les sections morbihannaises ont réalisé à cette occasion divers panneaux informatifs, dépliant, sorties naturalistes et interventions en milieu sco-

laire. Notons l'édition par la Préfecture de Vannes d'un dépliant pour la sensibilisation du public au milieu dunaire réalisé par les Associations.

- Nombreuses et diverses actions ponctuelles des sections locales des animateurs des réserves, des adhérents.
- Service d'analyse-critique pour les livres de nature auprès de la Bibliothèque municipale de Brest.

2.6. — *Actions au point mort.*

Centre d'Etudes du Milieu d'Ouessant.

Officialisation des Réserves naturelles.

Legs de la Propriété de Bois Joubert : on avance à petits pas...

2.7. — *Conflits désormais célèbres* (cf presse régionale).

Iroise.

Plovan, coup de chapeau aux Ministres Crépeau et Quillot ! !

2.8. — *Publications.*

Penn ar Bed 1981 couverture quadrichromée et photos couleurs à l'intérieur ; tirage réduit à 3 500, le sera encore. Publicité-mécénat recherchés.

Oxygène — nouvelle structure.

2.9. — *Participation à la vie collective. Rapports avec les Administrations.*

- Commission départementale d'Urbanisme, des Sites, des Carrières.
- Groupes de travail (eau, faune sauvage).
- Commissions de remembrement : P.O.S.
- Agence de Bassin.
- C.E.S.
- Rapports avec les Associations APPSB, CREPTAB, ...
- Participation à divers groupes de travail dans le cadre des Assises régionales de la Recherche. Un petit mémoire a été remis par la SEPNB et sera envoyé au secrétariat national. Il indique notre contribution modeste mais non négligeable et originale aux structures régionales de recherche.
- Consultation par le Ministre de l'Energie.
- Consultation par le Parti Socialiste pour le problème des centrales à charbon.
- Participation sur invitation de la SEPNB (Le Démézet) au Colloque international sur la pollution des eaux marines par la navigation, Brest les 26-27-28/11/1981.
- Le Démézet, notre chargé des relations extérieures a été chargé de mission par la FFSPN auprès du Ministre de la Mer.

2.10. — *Les médias.*

Nombreux articles dans les journaux régionaux et nationaux (Le Monde, La Sauvagine, ...).

Divers entretiens aux radios régionales et locales. Notons une émission de 20 minutes à la télévision avec la section 44.

3 — CONCLUSIONS.

1982 ■ Gestion : effort volontaire vers une plus grande rigueur.

- Diversification des sources de revenus.
- Secteur animation en création : il faut réussir.
- Secteurs réserves naturelles : accroître son dynamisme, innover. Des atouts : un poste nouveau en 1982, l'aménagement du Falguérec, l'affectation possible d'un objecteur de conscience paludier en Loire-Atlantique.
- Actions de contrats, de rencontres, d'informations auprès des Préfets, Présidents Conseils Généraux, élus, ...
- Objectif 2 500 membres fin 1982.
- Volontariat pour les responsabilités bénévoles.

M. JONIN, Secrétaire Général.

Rapports des commissions

COMMISSION AMÉNAGEMENT RURAL

La Commission « Aménagement rural » de la SEPNB, animée par la section d'Ille-et-Vilaine a dressé le bilan de l'évolution en cours en matière de Protection de la Nature en milieu rural. Ce problème s'avère être particulièrement à l'ordre du jour :

- développement accéléré des opérations de drainage selon deux modalités :
 - drainage « au coup par coup » sans politique d'ensemble cohérente en zones d'agriculture dynamique ; (département des Côtes-du-Nord : 60 ha drainés en 1976, 700 ha drainés en 1980).
 - drainage « organisé », conçu et subventionné dans le cadre d'un projet global concernant de grandes surfaces de zones humides à faible production agricole (Marais de l'Ouest, 210 000 ha entre Vilaine et Gironde).
- nouveau départ du remembrement dans l'Ouest malgré les réticences croissantes du milieu rural lui-même ;
- impacts de ces interventions sur la qualité des eaux, et menaces graves et très proches sur la consommation de l'eau potable la santé, et l'équilibre biologique des eaux courantes ou des étangs, comme sur la qualité des eaux de sources et des nappes souterraines ;
- disparition de plus en plus inquiétante des zones humides et des landes, derniers milieux non cultivés en plaine en région tempérée (Morbihan : 55 % de la superficie totale du département en landes et communs au début du XVIII^e siècle ; 25 % vers 1900 ; 5 à 6 % aujourd'hui).

L'origine de la pression actuelle en faveur de ces aménagements est étroitement liée au système économique et aux modes de production de l'agriculture, telle qu'elle est conçue et encouragée par les administrations départementales, les lobbies des entreprises de travaux publics, et les industries de production d'engrais et de pesticides. Face à l'engrenage économique, encore viable à court terme mais condamné à long terme, la SEPNB juge nécessaire et urgent :

- d'intensifier l'information sous toutes ses formes ; en particulier auprès des Chambres d'agriculture, des Conseillers techniques agricoles, des établissements d'enseignement agricole, des géomètres, des syndicats d'exploitants, des revues agricoles et para-agricoles ; auprès des membres de l'association (*Cas des périmètres sensibles*) ;
- de mener à cette fin une réflexion approfondie, basée sur les éléments fournis ces dernières années par les études scientifiques de l'Université, du CNRS, et de l'INRA, et sur les éléments économiques et sociaux disponibles ; pour cela sera créé un groupe de travail composé des différentes associations bretonnes concernées ;
- de privilégier les *actions foncières* : acquisition par les collectivités des sites d'intérêt paysager et touristique, classements en réserves naturelles ou en sites remarquables, arrêtés de protection de biotopes. L'urgence de ces interventions en plusieurs secteurs de Bretagne est d'autant plus réelle que la politique actuelle d'aménagement du territoire (SDAU, POS, etc.) ne présente guère de garanties en matière de préservation des milieux naturels ;
- de développer une contestation d'ordre *législatif* : procédures actuelles de remembrement mal adaptées à la prise en compte de l'environnement ; mauvaise qualité et utilisation parcimonieuse des études d'impact ; absences fréquentes d'études d'impact dans le cas des projets de drainage d'extension insuffisante ; mode de nomination à revoir pour les membres des commissions communales ; choix et rôle des personnes qualifiées en matière de protection de la nature dans les commissions de remembrement ; absence de contraintes réglementaires minimales indispensables pour la sauvegarde des chemins et sentiers de randonnées.

La SEPNB s'inquiète également du manque de contrôle et d'expertise en matières d'études d'impact, et du rôle que peuvent jouer les rémunérations

accessoires des fonctionnaires administratifs (D.D.A...) dans l'extension abusive des travaux ruraux. Ces deux points exigent une révision rapide et efficace de la part des pouvoirs publics.

La carence des études préalables de drainage, orientées exclusivement vers le diagnostic de qualité des sols en ignorent totalement l'impact hydrologique, écologique et biologique des projets, doit aussi être soulignée.

La SEPNB n'ayant pu aborder les problèmes liés à l'Aménagement forestier et aux interventions souhaitables en matière de zonage de l'espace rural, envisage de poursuivre une réflexion sur ce thème dans les mois à venir, en liaison avec les spécialistes concernés. Elle regrette l'absence des principaux représentants de l'administration au cours du débat de samedi malgré l'importance que prennent de plus en plus les problèmes de protection de la nature en milieu rural.

COMMISSION ANIMATION

Quatorze personnes représentant les cinq départements ont participé aux travaux de la commission.

Un rappel du rapport moral de J.-C. DEMAURE à l'Assemblée Générale de SAINT-VIAUD a permis de lancer la discussion. La SEPNB a-t-elle commencé : jouer la carte de l'animation nature auprès du public et des associations d'éducation populaire ? Le bilan de l'année écoulée laisse à penser que la SEPNB en a pris le chemin au niveau de quelques unes de ses sections (VANNES — stage avec les Glénan, etc. — NANTES — stage avec Franca, etc.) et au niveau de ses structures en embauchant deux animateurs salariés.

La discussion portant encore une fois sur la formulation d'un catalogue de souhaits, de projets cent fois répétés et jamais réalisés, le groupe a décidé (au delà des problèmes techniques de publications de dépliants, d'affiches etc.) de faire un certain nombre de constats pour impliquer la démarche chaotique de la SEPNB en matière d'action éducative depuis quelques années :

- Hémorragie des membres.
- Difficulté d'accueil et de recrutement de nouveaux adhérents.
- Vie associative générale mal connue, voire méconnue par la plupart des membres.

Aussi tout lancement d'un travail rigoureux d'animation — formation — information passe par le renversement de cette tendance. La Commission a alors arrêté deux décisions :

- la relance de la commission « animation » avec date et contenu de première réunion ;
- la prise en charge par ce groupe de la réalisation d'un bulletin de liaison interne, bi-mensuel destiné à INNERVER la SEPNB car tout travail sérieux d'animation et de formation interne ou externe passe par la connaissance des activités de l'association. CONNAITRE pour se RECONNAITRE dans la SEPNB et pour pouvoir ainsi l'ouvrir à de nouvelles personnes. La réalisation de tel ou tel outil éducatif, le lancement de telle ou telle activité passent obligatoirement par cette voie.

COMMISSION RÉSERVES

Cette commission se réunit deux fois par an, avant et après la saison de nidification. Chaque année, les informations en provenance des réserves sont regroupées dans « l'annuaire des réserves ». Le résumé sera publié prochainement dans *Penn ar Bed*.

Fonctionnement de la SEPNB en 1982

COMPOSITION DU BUREAU :

Président :

- Jean-Yves MONNAT - Maître-Assistant de Zoologie - 7, rue Le Gréco - 29200 Brest.

Vice-Présidents :

- Jean-Claude DEMAURE - Assistant de Zoologie - 116, rue des Hauts-Pavés - 44000 Nantes.
- Jean-Pierre MOUSSET - Employé de banque - « Résidence Avel-Mor 2 », 2, Bât. C, N° 140 - 56000 Vannes.
- Alain MARCOUX - Ingénieur agronome - Ker-Hervé, Graces - 22200 Guingamp.

Secrétaire Général :

- Max JONIN - Maître-Assistant de Géologie - « L'Ormeau » - 29212 Plabennec.

Secrétaire chargé des relations extérieures :

- Maurice LE DÉMEZET - Professeur d'Université - 1, rue Le Gréco - 29200 Brest.

Trésorier :

- Jean SALAUN - Technicien - Le Stang - 29224 Logonna-Daoulas.

Trésorier adjoint :

- Maurice L'HER - Chargé de Recherches au C.N.R.S. - 19, rue Goya - 29200 Brest.

Rédacteur de « Penn ar Bed » :

- Daniel PRIEUR - Attaché de Recherches au C.N.R.S. - Résidence du Lac - 29290 Saint-Renan.

Responsables de secteurs bénévoles :

- Max JONIN - Conservateur Général des Réserves.
- Jean-Yves MONNAT - Conseiller scientifique.
- Jean-Pierre MOUSSET - Responsable du secteur animation-formation.
- Louis Le PAPE - Responsable des Editions.
- Yves LE GAL - Responsable du Conservatoire Botanique de Brest.
- Yves LE GAL et Alain MARCOUX - Délégués du Conseil d'Administration à *Oxygène-Bretagne*.
- Gilles BŒUF - Rédacteur-adjoint de Penn ar Bed.

Personnels salariés :

- M^{me} MANAC'H - Secrétariat.
- Mireille LEFRANC (mi-temps) - Comptabilité.
- Jacques HENRY - Gestion des Réserves biologiques.
- Alain THOMAS et Yves CHEPEAU - Animation - Formation.
- Poste à pourvoir - Animateur-ornithologue de la réserve « M.-H. Julien » - Goulien (Cap Sizun).

Conservatoire Botanique de Brest :

- Yves LE SOUEF et Daniel MALENGREAU - Chargé d'Etudes.
- Nicole ANNEZO - Documentaliste.

LES ADRESSES UTILES DE LA S.E.P.N.B

Siège social :

- Faculté des Sciences - 29283 BREST Cedex - Tél. (98) 03.16.94.

Administration-secrétariat :

- Ecole des 4 Moulins - 186, rue Anatole-France - 29200 BREST
- Tél (98) 49.07.18.

Sections départementales :

- FINISTERE-NORD : Provisoirement même adresse que l'Administration.
- FINISTERE-SUD : Yves LE GAL - Laboratoire de biologie marine - B.P. 38 - 29182 CONCARNEAU.
- MORBIHAN : Jean-Pierre MOUSSET - S.E.P.N.B. Morbihan - B.P. 209 - 56006 VANNES Cedex.
- LOIRE-ATLANTIQUE : S.E.P.N.B. Loire-Atlantique - 32, Quai Malakoff - 44000 NANTES et Laboratoire biologie animale, Faculté des Sciences - 44037 NANTES Cedex.
- ILLE-ET-VILAINE : S.E.P.N.B. Ille-et-Vilaine - 1 Square Carélie - 35000 RENNES.
- COTES-DU-NORD : Alain MARCOUX - Ker Hervé - GRACES 22200 GUINGAMP.

A propos de la chasse sportive en Europe.

Le Conseil International de la chasse et de la conservation du gibier (C.I.C.) nous a communiqué les documents suivants : Un « projet de résolution sur la chasse sportive et la capture des oiseaux au filet en Europe » et la réaction du C.I.C. à ce texte.

Nous laissons les lecteurs juger ces documents et les invitons à nous faire part de leurs avis que nous transmettrons aux intéressés.

PROJET DE RESOLUTION :

CHASSE SPORTIVE ET CAPTURE DES OISEAUX AU FILET EN EUROPE

NOTANT le nombre important des chasseurs amateurs dans la plupart des pays d'Europe ;

INFORMÉE de la chasse intensive exercée sur les oiseaux migrateurs : travers la région méditerranéenne aussi bien que le long des côtes ouest de l'Europe, qui réduit souvent à néant les effets positifs des mesures nationales de protection qui, par voie de conséquence a des implications législatives internationales ;

CONSCIENTE que la capture au filet de petits passereaux est encore pratiquée dans plusieurs pays d'Europe, précisément en Italie, en France, en Belgique et à Malte ;

CONSCIENTE de l'incompatibilité qui existe entre, d'une part, les efforts faits en ce qui concerne la conservation des zones humides, en particulier en matière d'habitats pour les oiseaux, et, d'autre part, la chasse intensive à laquelle de nombreuses espèces de sauvagine sont encore soumises ;

CONSCIENTE de la menace que constitue pour les équilibres écologiques l'introduction massive d'espèces souvent non-indigènes, introductions effectuées au seul bénéfice des chasseurs ;